NEWSLETTER PES



snudifo86.org

Septembre 2023

Chers collègues PES

L'équipe du SNUDIFO86 vous souhaite la bienvenue dans le métier.

Nous espérons que vos premiers jours se déroulent bien.



Mon année de PES

Toute l'année, à tout moment, n'hésitez pas à <u>contacter</u> <u>le syndicat</u>, nous vous accompagnerons pour votre entrée dans le métier.

Le SNUDIFO86 a questionné l'administration mardi 5/09 au sujet des PES à 50% dont la formation est délocalisée à l'INSPE d'Angoulême. Aucune réponse à ce jour.

<u>Lire le compte-rendu du Conseil de formation de juin</u> 2023.

Je peux demander une prise en charge partielle de mes titres de transports

J'utilise une compagnie de transports pour mes trajets domicile-travail. Je peux envoyer le formulaire de demande de prise en charge à la DSDEN de La Rochelle. Formulaire

<u>Contactez le SNUDIFO 86</u> pour vous aider à remplir ce document

Des prestations sociales liées à mon statut

- Besoin de l'AIP (Aide à l'Installation) en cas de déménagement
- Je prends mon repas à la cantine de l'école, une partie peut être financée par l'Etat
- J'ai des enfants de moins de 6 ans, je peux demander les tickets CESU
 <u>Lire ICI le 4 pages</u>

J'ai déjà travaillé, je peux récupérer mon ancienneté

Il est possible de convertir les services antérieurs en ancienneté si :

- j'ai travaillé dans la Fonction Publique (titulaire ou non) y compris en école privée sous contrat
- OU j'ai passé le concours 3 eme voie
- OU j'ai travaillé dans le privé au moins 5 ans.

Pour le calcul, <u>contactez le syndicat</u>. Lire l'article

Une, des questions?

Catherine 0675422754 Fabien 0660413485